

MINISTRY OF CIVIL SERVICE AND ADMINISTRATIVE REFORMS
MAURITIUS

24 August 2018

Ministry of Civil Service and Administrative Reforms
Circular Letter No 72 of 2018
E/152/48/15 V15

From: Secretary for Public Service
To: Supervising Officers in Charge of Ministries/Departments

Notification of Vacancy – Post of “Consultant en Communication”

The Secretariat of the MAEP (Mécanisme Africain D'évaluation par les Pairs) of the African Peer Review Mechanism is inviting applications, from appropriately qualified candidates, for the following posts:-

	Post	Deadline for submission of application
(i)	Consultant en Communication	31 August 2018 @ 17.00

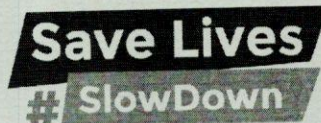
2. Applications for this post should be sent to: **Coordinateur du Projet, Mécanisme Africain D'évaluation par les Pairs, Private Bag x08, Halfway House, 1685, Adresse Physique; 230 15th Street, Randjies Park, 1st Floor, Midrand (Afrique du Sud)** or by e-mail to: info@aprm-au.org

The application letter must also be titled: « *Manifestation d'intérêt pour le poste de consultant en communication* »

3. Your attention is sought to the fact that all applications should include a curriculum vitae and three referees, accompanied by a short covering letter setting out relevant experience and skills in relation to the competencies and other requirements for the posts.

4. Your attention is also invited to the fact that the onus to reverify the authenticity/genuineness of the report of vacancy prior to the submission of personal data rests with the applicant.

5. Details regarding the terms and conditions of service including the application guidelines applicable to the above post are **enclosed**.

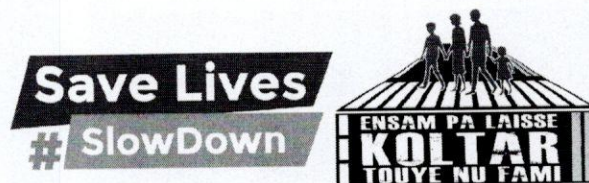


6. It would be appreciated if the contents of this Circular could be brought to the attention of all officers serving in your Ministries/Departments.



N. G. Tiroumalechetty (Mrs)
for Secretary for Public Service

Encl.



**APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
AMI 7/2018 : CONSULTANT INDIVIDUEL**

AFRIQUE DU SUD

**PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL AU MÉCANISME AFRICAIN D'ÉVALUATION PAR
LES PAIRS
(MAEP - PAI)**

Gouvernance du secteur public

Référence de l'Accord de financement : 2100155036916

Numéro d'identification du projet : P-Z1-K00-084

Le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) a bénéficié d'un financement de la Banque africaine de développement dans le cadre du Projet d'appui institutionnel au MAEP. Le Mécanisme entend consacrer une partie du montant de la subvention au paiement des services d'un consultant en communication.

En collaboration avec les membres du personnel compétents du Secrétariat du MAEP et les parties prenantes, le contrat du Consultant concerne l'élaboration et la soumission d'un projet de Stratégie de communication qui :

- i) vise à accroître la visibilité du MAEP et de ses activités auprès du public africain, notamment par la sensibilisation, la promotion et d'autres actions de vulgarisation du Mécanisme ;
- ii) identifie et énumère les supports, outils et actions de communication susceptibles de mieux contribuer à l'atteinte des objectifs du MAEP, leurs avantages et inconvénients respectifs, ainsi que les recommandations appropriées ;
- iii) contient un plan détaillé de mise en œuvre et le budget y relatif en termes de ressources financières et humaines.

Le contrat de consultation devrait courir à partir de septembre 2018.

Le Consultant devrait : a) être titulaire au moins d'un Master en gouvernance, communication, marketing, relations avec les médias, journalisme ou dans un domaine connexe, et b) justifier d'au moins 10 années d'expérience dans l'élaboration de politiques publiques en matière de communication, y compris avoir une compréhension du rôle des médias sociaux et d'autres techniques modernes de communication.

Le Secrétariat du MAEP invite donc les consultants éligibles à manifester leur intérêt pour la fourniture de ces services. Ils doivent fournir des informations indiquant leurs qualifications à fournir les services demandés (curriculum vitae, diplômes, certificats, etc.).

Les critères d'éligibilité, ainsi que les procédures de présélection et de sélection se feront conformément à la « Politique de passation de marchés pour les opérations financées par le Groupe

de la Banque africaine de développement » d'octobre 2015, accessible sur le site Web de la Banque <http://www.afdb.org>.

Les candidats intéressés peuvent obtenir d'amples informations à l'adresse ci-dessous.

Les manifestations d'intérêt sont attendues par courrier électronique ou physique à l'adresse ci-dessous indiquée, au plus tard le 31 août 2018 à 17H 00. Les candidatures doivent porter l'intitulé : « **Manifestation d'intérêt pour le poste de consultant en communication** »

*Coordinateur du projet
Mécanisme africain d'évaluation par les pairs*

*Private Bag x08, Halfway House, 1685
Adresse physique : 230 15th Street, Randjies Park, 1st Floor
Midrand (Afrique du Sud)
Tél. : +27 11 256 3400/01/29
Fax : +27 256 3456
Courriel : info@aprm-au.org*

TERMES DE RÉFÉRENCE CONSULTANT EN COMMUNICATION

1. Contexte

Le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) a été créé en 2003 par les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine dans le but principal de promouvoir les pratiques qui favorisent la stabilité politique, la croissance économique élevée, le développement durable et inclusif, ainsi que l'intégration économique sous-régionale et continentale accélérée. Le MAEP a pour mission de combler les lacunes observées dans les processus de gouvernance et de développement socioéconomique des pays membres de l'Union africaine. Le MAEP intervient dans quatre domaines thématiques : i) Démocratie et gouvernance politique (DGP), ii) Gouvernance et gestion économiques (GGE), iii) Gouvernance d'entreprise (GE) et iv) Développement socioéconomique (DSE). Les pays participants au MAEP font l'objet d'un processus d'évaluation détaillé, notamment avec des concertations avec les gouvernements, le secteur privé, la société civile et les parties prenantes, qui aboutissent à un exercice d'évaluation par les pairs aux niveaux des chefs d'État et de gouvernement. L'Annexe 3 des présents termes de référence contient les détails sur les structures et les processus d'évaluation du MAEP. L'une des particularités du MAEP est qu'il est une initiative propre à l'Afrique. Cette particularité et le fait que les pays y adhèrent volontairement sont importants pour soutenir et consolider l'appropriation par l'Afrique de son programme de développement. En tant qu'outil d'évaluation et de suivi, le MAEP peut aussi aider à surveiller les progrès vers l'atteinte des objectifs et les engagements de développement au niveau régional et international, en particulier l'Agenda 2063 et les objectifs de développement durable (ODD). Conscients de cette importance, l'Union africaine et les chefs d'État ont, en janvier 2017, élargi le mandat initial du MAEP au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'UA et des ODD de l'ONU sur le continent. Cela témoigne de la confiance placée dans le Mécanisme et contribuera à l'universalité du MAEP où tous les membres de l'Union africaine adhéreront au MAEP.

Description du projet

Le 28 mars 2018, le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement a approuvé le Projet d'appui institutionnel au MAEP. Le projet contribuera au renforcement du MAEP et permettra au Mécanisme de s'acquitter de son mandat. Il soutiendra la mise en œuvre du Plan stratégique 2016-2020 et permettra de repositionner le MAEP en tant qu'outil de suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et du Programme de développement durable. En plus de lui permettre de relever les défis immédiats auxquels le Mécanisme est confronté, la subvention de la BAD aidera à évaluer et affiner les outils et processus du MAEP, pour que le Mécanisme demeure pertinent dans un monde en rapide évolution, et soit capable d'assumer le mandat élargi qui lui incombe et de répondre aux attentes des pays membres. À cet effet, le projet devrait contribuer à affiner la Méthodologie et les processus du MAEP, en particulier la révision du questionnaire et l'élaboration d'indicateurs pour le mandat élargi, et le renforcement des modalités de mise en œuvre des programmes nationaux d'action issus des évaluations et du suivi des progrès au fil du temps à travers un cadre de suivi-évaluation bien articulé. Le projet aidera aussi le Mécanisme à mener des travaux de recherche et de diagnostic, et de mettre en place une banque du savoir sous la forme d'un pôle de connaissances ayant pour cible les décideurs, les universitaires, le secteur privé, la société civile, entre autres.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de soutien institutionnel au MAEP, le Mécanisme envisage de recruter un (1) consultant en communication expérimenté pour contribuer à l'élaboration d'une stratégie de communication, objet des présents termes de référence (TDR).

Cette consultation est nécessaire dans la mesure où, malgré ses 15 années d'existence et les efforts consentis, le MAEP reste largement inconnu de la majorité des populations africaines et du reste du monde. Pour certains acteurs et observateurs, le MAEP ne contribue pas à l'amélioration de la gouvernance et ni à la fourniture de services aux citoyens. En effet, bien que beaucoup de progrès aient été accomplis en termes du nombre de pays ayant volontairement adhéré au MAEP et accepté de se soumettre à l'évaluation par les pairs, beaucoup reste encore à faire pour garantir l'appropriation et la mise en œuvre efficace des recommandations issues des évaluations, ainsi qu'une participation réelle et éclairée des citoyens. Au moment où le MAEP célèbre ses 15 ans d'existence en 2018, il est important de marquer un temps d'arrêt et de réfléchir aux réalisations du MAEP et aux défis qui l'interpellent.

2. Objectif

- 2.1 La mission du consultant en communication est d'aider le Secrétariat du MAEP à élaborer une stratégie de communication qui offre un cadre général dans lequel la plupart des outils et processus de communication du MAEP seront conçus, développés et mis en œuvre.

3. Étendue du contrat

Le Consultant en communication devra :

- i) en collaboration avec les membres du personnel compétents du Secrétariat du MAEP et les parties prenantes, élaborer et soumettre un projet de Stratégie de communication qui vise à accroître la visibilité du MAEP et de ses activités auprès du public africain, notamment par la sensibilisation, la promotion et d'autres actions de vulgarisation du Mécanisme ;
- ii) en collaboration avec les membres du personnel compétents du Secrétariat du MAEP et les parties prenantes, élaborer et soumettre un projet de Stratégie de communication qui identifie et énumère les supports, outils et actions de communication susceptibles de mieux contribuer à l'atteinte des objectifs du MAEP, leurs avantages et inconvénients respectifs, ainsi que les recommandations appropriées ;
- iii) en collaboration avec les membres du personnel compétents du Secrétariat du MAEP et les parties prenantes, élaborer et soumettre un projet de Stratégie de communication assortie d'un plan détaillé de mise en œuvre et du budget y relatif, en termes de ressources financières et humaines.

4. Rapport

- 4.1 Le Consultant rend directement compte au Coordinateur du Projet et lui soumet tous les produits livrables conformément aux présents TDR.

5. Produits livrables

5.1. Le Consultant soumettra les produits spécifiques suivants :

- i) un rapport initial dans les quatre semaines suivant la signature du contrat de consultation ;

- ii) un avant-projet de Stratégie de communication dans les 12 semaines suivant la signature du contrat de consultation ;
- iii) un projet révisé de Stratégie de communication présenté devant un groupe d'experts convoqués à cet effet par le Secrétariat du MAEP, dans les 16 semaines suivant la signature du contrat de consultation ;
- iv) La Stratégie finale de communication du Secrétariat du MAEP dans les 20 semaines suivant la signature du contrat de consultation.

6. Qualifications, Expérience et compétences

- i) Au moins un Master en gouvernance, communication, marketing, relations avec les médias, journalisme ou dans un domaine connexe.
- ii) Une excellente connaissance du MAEP et des défis de gouvernance auxquels le continent africain est confronté.
- iii) Au moins 10 années d'expérience dans l'élaboration de politiques publiques en matière de communication, y compris une compréhension du rôle des médias sociaux et d'autres techniques modernes de communication.
- iv) Capacité avérée à rédiger à un très haut niveau, prouvée par des travaux pertinents réalisés précédemment dans le domaine.
- v) La maîtrise de l'anglais ou du français parlé et la capacité à rédiger des rapports et des documents compréhensibles en anglais ou en français sont nécessaires ; la connaissance de l'autre langue constituera un atout supplémentaire.
- vi) Capacité démontrée à communiquer des idées et des analyses avec clarté et tact, aussi bien oralement que par écrit.

7. Facilités et services à fournir par le client

Le Secrétariat du MAEP :

- i) fournira l'accès à toutes les informations et à toutes les parties prenantes nécessaires à la bonne exécution de la mission du consultant ;
- ii) facilitera le voyage du consultant et prendra en charge tous les frais y relatifs au cas où une rencontre serait nécessaire entre le Consultant et le personnel du Secrétariat du MAEP.

8. Durée du contrat et modalités de paiement

- i) 30 % du coût du contrat versés dès soumission et acceptation du rapport initial ;
- ii) 30 % du coût du contrat versés dès soumission et acceptation de l'avant-projet de stratégie ;
- iii) 40 % du coût du contrat versés dès soumission et acceptation de la Stratégie finale de communication.

9. Lieu d'exécution du contrat

Le Consultant est libre d'exécuter le contrat à partir du lieu de son choix.

10. Informations générales

Toutes les consultations seront faites sur la base du principe de l'égalité de chances. L'évaluation des consultants se fera sur la base des produits livrables et de l'étendue du travail tels que définis dans les présents TDR.

11. Langue de présentation de la Stratégie de communication

La Stratégie de communication peut être présentée en français ou en anglais.

12. Critères d'évaluation

La sélection se fera sur la base des critères suivants :

Critères obligatoires		
<ul style="list-style-type: none"> • Au moins un Master en gouvernance, communication, marketing, relations avec les médias, journalisme ou dans un domaine connexe. • Au moins 10 années d'expérience dans l'élaboration de politiques publiques en matière de communication, y compris une compréhension du rôle des médias sociaux et d'autres techniques modernes de communication. 		
Critères d'évaluation supplémentaires	Note maximal	Note attribuée
<ul style="list-style-type: none"> • Excellente connaissance du MAEP et des défis de gouvernance auxquels le continent africain est confronté 	30	
<ul style="list-style-type: none"> • Capacité avérée à rédiger à un très haut niveau, prouvée par des travaux pertinents réalisés précédemment dans le domaine. 	40	
<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise de l'anglais ou du français parlé et capacité à rédiger des rapports et des documents compréhensibles en anglais ou en français ; connaissance de l'autre langue. 	30	
Score Total	100 %	

13. Modalité de candidature

Toutes les candidatures écrites, accompagnées d'un Curriculum Vitae signé et actualisé, et des copies certifiées des pièces justificatives (pas les originaux), ainsi que trois références (noms et adresses), dont l'une devrait être le dernier client du candidat, doivent être adressées à :

Secrétariat du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs
Private Bag XO8, Halfway House
Adresse physique : 230 15th Road, 1st Floor,
Raandjies Park, Midrand, 1685,
Afrique du Sud

Personne à contacter : Coordinateur de projet
Courriel : info@aprm-au.org